



Ambert

Communiquer est un don naturel; cultivons-le !

n°18

Chères Ambertoises, Chers Ambertois,

Dix-huitième numéro de votre Comm'Ambert !

Je sais que vous êtes attentifs à sa parution et je suis heureuse de l'intérêt que vous accordez à notre action municipale.

Plusieurs dossiers sont portés à votre connaissance en pages suivantes :

Les travaux en centre-ville : c'est un gros chantier qui mettra en valeur notre patrimoine. Je souhaite signaler à ce sujet que c'est un des axes forts de notre politique et je tiens à remercier tous les habitants de ce secteur : vous avez participé activement à la renaissance urbaine du quartier St Jean/République par vos suggestions toujours constructives ! Comme nous nous y sommes engagés, les travaux stopperont durant la trêve de Noël.

La jeunesse : nos jeunes vont rentrer en campagne ... Le conseil des jeunes, première mandature, va être renouvelé et donc connaître de nouvelles élections. Merci à vous les jeunes ! Cette expérience citoyenne vous guidera longtemps et je compte sur vous pour accompagner le prochain groupe en 2018.

De plus, un lieu dédié aux jeunes a ouvert le 5 décembre : le Forum situé derrière le cinéma. N'hésitez pas à franchir la porte, et soyez acteurs de la mise en œuvre des actions en direction de la jeunesse ! Nous tenons notre engagement !

D'autres rendez-vous : au restaurant scolaire de l'école publique Henri Pourrat pour les seniors (de belles rencontres intergénérationnelles en perspective !), à la maison des jeunes pour les traditionnels vœux des élus (2018, une année d'anniversaires ...). Et je n'oublie pas le recensement de la population qui débutera mi-janvier et ce pour un mois.

Voici donc un numéro sous le signe de la jeunesse, tourné vers l'avenir... Belles fêtes de fin d'année !

« Vous avez peut-être des habitudes qui vous affaiblissent. Le secret du changement, c'est de concentrer toute votre énergie non pas à lutter contre le passé, mais à construire l'avenir. » (Socrate).

Myriam Fougère,
Maire d'Ambert, Conseillère Régionale

le 7 décembre 2017,



Sommaire

- Conseil des jeunes
- Info travaux
- Forum Jeunes
- Séniors à la cantine
- Recensement

Conseil des jeunes : Prochaines élections

Les élus du Conseil des jeunes entament la dernière ligne droite de leur mandat. En mai 2018, de nouvelles élections organisées dans les collèges privé et public d'Ambert leur permettront de passer le flambeau à un nouveau groupe, représentant la jeunesse du territoire. Les derniers mois du mandat actuel seront donc consacrés à l'organisation de ce scrutin par, entre autres, des interventions dans les classes de collège afin de présenter les objectifs du Conseil des jeunes et les modalités de l'élection.

Le premier Conseil des jeunes d'Ambert a été mis en place en 2015, pour un mandat de 3 ans. Après avoir pris leurs marques, découvert les services de la Mairie d'Ambert et créé une identité visuelle, les jeunes élus se sont investis autour de la conseillère municipale Stéphanie Allègre-Cartier pour mener à bien plusieurs projets. Parmi ceux-ci on retrouve l'organisation d'un concours d'arts plastiques, une Éco-rando dans le cadre d'Ambert côté jardin 2017, l'installation de boîtes à idées dans les établissements scolaires d'Ambert ou encore une rencontre et un partenariat avec le Conseil des jeunes de Montluçon.



Ambert : tous les travaux interrompus au 1^{er} décembre.

Conformément à ses engagements, la Mairie d'Ambert a suspendu les chantiers en cours dans le centre-ville d'Ambert depuis le vendredi 1^{er} décembre. Cela concerne l'aménagement de la place Saint-Jean et de la rue de la République, les travaux sur le réseau électrique au carrefour des boulevards Sully et Henri IV ainsi que les interventions sur le réseau gaz avenue du 11 Novembre et dans le secteur de la place du Pontel.

Cette interruption permettra aux piétons et automobilistes d'accéder facilement aux commerces, durant une période de fêtes primordiale pour les professionnels ambertois. Par ailleurs et comme chaque année, les animations de La Magie de Noël vont s'emparer de la ville. Cette trêve dans la réalisation des travaux leur permettra de s'installer sans gêne et d'accueillir les visiteurs dans les meilleures conditions.

Aménagement du quartier Saint-Jean République.

La Mairie d'Ambert fait le point avec les commerçants et les habitants

Après plusieurs mois de travaux entrepris dans le cadre du réaménagement de la place Saint-Jean et de la rue de la République, la Mairie d'Ambert a convié les commerçants et les habitants de ce secteur du centre-bourg afin de faire un point sur les avancées du chantier et leur présenter le futur visage du quartier.

Les esquisses du projet ont été présentées aux participants et des modifications y seront apportées selon leurs souhaits. Des options d'aménagement seront ensuite testées sur site, pour en valider l'emplacement et l'intégration dans ces espaces repensés.

Par ailleurs, ce quartier sera le premier à se voir doté de la nouvelle signalétique urbaine, qui apportera plus de lisibilité aux piétons et automobilistes empruntant les artères ambertoises.

Cette zone commerçante sera pourvue de 47 places de parking. Des emplacements seront supprimés autour de l'église Saint-Jean. Pour rappel et conformément aux souhaits de l'Architecte des bâtiments de France, le stationnement aujourd'hui situé au pied de l'église sera retiré, la présence des véhicules engendrant des vibrations néfastes pour l'édifice.

Commerçants et habitants espèrent voir les travaux se terminer au plus vite, un objectif que les élus, les agents de la Ville d'Ambert et les entreprises intervenant sur le chantier font en sorte de respecter.



A3-Paysage - Sycomore Paysage

FORUM jeunes



et d'un coin café, thés... À terme, il est envisagé d'investir la cour qui sépare le Forum jeunes de la médiathèque. Le Forum jeunes sera un lieu central permettant de définir et mettre en oeuvre plusieurs orientations à destination de la jeunesse.

C'est mardi 5 décembre que le Forum jeunes a ouvert, un nouvel espace pensé pour accueillir et accompagner les adolescents et jeunes adultes d'Ambert. Un projet porté par la Mairie d'Ambert qui a fait aménager un local et recruté un Médiateur jeunesse, Kévin Mondet.

Structure dédiée aux jeunes de 15 à 20 ans, le Forum jeunes s'adresse principalement aux jeunes Ambertois mais pourra également accueillir les élèves internes du lycée Blaise-Pascal et, plus largement, tout jeune qui souhaiterait l'investir. Aucune inscription préalable ne sera requise, l'accueil et l'accompagnement reposeront sur la libre adhésion des jeunes.

Situé dans un bâtiment municipal à l'arrière du cinéma et de la médiathèque, ce lieu de 100m² sera composé d'un espace d'accueil et de détente, d'un premier bureau pour le Médiateur et d'un second bureau dévolu aux réunions de travail des jeunes (collectifs, associations, Conseil des jeunes) amenés à travailler sur un projet en commun.

L'espace collectif sera pourvu d'un poste informatique, d'un accès Wifi gratuit, d'un espace d'information (brochures, affichages...)

Toilettes publiques

- 8 sanitaires sont à disposition sur la ville d'Ambert : *Cinéma, Valeyre, Mairie, Les Granges, place Charles-de-Gaulle, place Georges Courtial, place St-Jean, La Gare.*
- Entretien par les agents de la ville tous les jours du lundi au samedi
- 35 h par semaine consacrées
- Coût annuel de l'entretien : 18.000€

Merci de respecter leur travail pour le confort de tous.

Le restaurant scolaire s'ouvre aux plus de 60 ans

La Mairie d'Ambert propose aux retraités de plus de 60 ans de la commune de partager le repas des élèves du groupe scolaire Henri-Pourrat (17 rue Blaise-Pascal – 63600 Ambert). À raison de 2 déjeuners mensuels (un lundi et un vendredi par mois), les générations auront l'occasion de partager un temps de convivialité, autour du repas de la cantine. Les personnes présentes seront réparties à chaque table, entourées par les enfants. Ce projet est porté par Émilie Faye, maire-adjointe en charge de l'Enfance et de l'Éducation.

Elisabeth fut la première à avoir partagé le repas des enfants de l'école Henri-Pourrat, le 27 novembre dernier. Prochain repas : vendredi 8 décembre !

Les inscriptions se font auprès de la mairie au 04.73.82.07.60.

LES MEILLEURS MOMENTS, sont ceux que l'on partage

**VOUS AVEZ PLUS DE 60 ANS ET VOUS ÊTES À LA RETRAITE ?
LE RESTAURANT SCOLAIRE VOUS ACCUEILLE !**

- > Venez partager le repas des élèves du groupe scolaire Henri-Pourrat, à raison de deux déjeuners par mois.
- > Les différentes générations ambertoises peuvent profiter d'un temps de convivialité, autour d'un même repas.
- > Les personnes âgées sortent de leur isolement.
- > Aïdants et accompagnateurs peuvent aussi partager ces moments.

Dossier d'inscription à remplir en mairie annexe

Un lundi et un vendredi par mois (de 11h30 à 12h10)

12 places disponibles à chaque repas

Tarif : 5€ par repas

Projet porté par la Mairie d'Ambert

Ambert

- Foire de la Saint-André : Jeudi 7 décembre
- Réunion prévention des cambriolages : Mardi 19 décembre, 19h au cinéma La Façade
- Magie de Noël du 15 au 31 décembre
Programme détaillé sur www.ville-ambert.fr
- Cérémonie des vœux : Vendredi 12 janvier 2018, 19h à la Maison des jeunes.



Le recensement se déroulera sur la commune d'Ambert du 18 janvier au 17 février 2018.

Se faire recenser est un geste civique utile à tous.
Le recensement c'est simple.
Vos informations personnelles sont protégées.
Plus d'information sur
www.le-recensement-et-moi.fr



Info déneigement :

Les services de la commune sont sur le terrain dès 4h du matin, avec près de 20 agents mobilisés et 8 véhicules, pour déneiger le centre-ville et les villages. Pour la sécurité et le bien-être de tous, chaque riverain se doit de déneiger et saler le trottoir bordant son domicile.

Espace d'expression libre

Chères Ambertoises, Chers Ambertois,

Les 3 listes de l'opposition municipale ambertoise s'adressent, ensemble, à vous et une fois encore, dénoncent l'attitude méprisante de la majorité municipale à leur égard.

Le centre aéré d'Ambert et la consultation :

Après avoir voté contre son acquisition par la commune, la maire a lancé une consultation.

Le texte, réalisé à sa demande par des élus de la majorité et de l'opposition, a été arbitrairement modifié par celle-ci sans refléter le texte d'origine.

C'est un simulacre de démocratie participative puisqu'il aurait été si facile d'inclure la consultation dans le Comm'Ambert pour obtenir plus de réponses.

L'ordre des choses aurait dû être celui-ci :

1-on fait une consultation

2- On décide selon les résultats de l'enquête

Le dépouillement s'est fait à huis clos par l'équipe majoritaire avant même la clôture du scrutin et le comble, nous avons appris le résultat par la presse !

Voici un total mépris des citoyens.

Le déroulement du dernier conseil municipal :

Il est totalement antidémocratique d'interpeller un conseiller municipal, de lui reprocher son vote au conseil communautaire et de lui refuser le droit de réponse.

Le conseil municipal doit rester un lieu d'échanges et ne pas être réduit à une chambre d'enregistrement voire à un tribunal.

Le fonctionnement de la municipalité :

Nous déplorons la rétention permanente des informations sur les dossiers, nuisant au bon exercice de nos mandats de conseillers municipaux.

Vous connaissez le stress quotidien que subit le personnel communal : départs non remplacés, remise en cause des compétences, démotivation et souffrance générant des arrêts de travail. Nous leur sommes reconnaissants de faire tout ce qu'ils peuvent dans ces conditions.

Vous avez probablement constaté le climat délétère créé par les élus majoritaires ambertois à la communauté de communes. Nous regrettons cette hostilité politicienne prétextant agir dans l'intérêt des Ambertois. Or c'est au sein de la communauté de communes que se développeront les projets structurants dont nous avons besoin et c'est dans l'harmonie, l'équité et le respect que les élus ambertois feront avancer les leurs.

Souhaitons que cette période de Noël apporte à tous un répit dans ce quotidien difficile, des moments de joie et de bonheur et dans l'intérêt général, la sérénité au sein du conseil municipal.

Belles fêtes de fin d'année !

Les 3 listes de l'opposition municipale ambertoise :

Véronique FAUCHER Conseillère Municipale « Ambert avec vous »

Nadine BOST Conseillère Municipale « Agissons pour Ambert »

Simone MONNERIE, Laurent COURTHALIAIC, Corinne PEGHEON,

Colette POINSON, Conseillers Municipaux « Ambert, Evidemment »

Chères Ambertoises, chers Ambertois,

Les conseillers de la majorité municipale souhaitent vous apporter un éclairage suite aux allégations des 3 groupes d'opposition (4+1+1 personnes).

La Côte du Pont

Lors de sa séance du 29 septembre, le conseil s'est prononcé contre l'acquisition. « Au delà de cette position de principe du conseil municipal et après débats et discussions Mme le maire **accepte** qu'une consultation des Ambertois soit effectuée sur une durée de 10 à 15 jours. » (Compte Rendu du 29/09/17).

Les réseaux de communication ont été activés (Facebook, site de la ville, journal La Montagne). Peu se sont exprimés. C'est donc que les habitants font confiance à l'équipe en place, élue pour prendre des décisions ! Tous ont été informés en même temps puisqu'ils étaient amenés à se prononcer : Une **vraie marque de respect** des citoyens.

Le conseil du 27 octobre :

Madame le Maire a souhaité faire une communication aux conseillers et à la presse pour les informer du dossier piscine et plus précisément du coût du transfert à la Communauté de communes et a donc cité les personnes ayant pris la parole lors du conseil communautaire. Sachez que les conseillers ambertois défendront ce qui a été adopté par l'ex-cocom du Pays d'Ambert à savoir que les Ambertois paieront des charges de fonctionnement (estimées à 350 000 €) chaque année mais pas d'investissement (la piscine est amortie depuis 1972 !). Ce n'est pas le cas de certains élus d'opposition qui pourront s'exprimer à la fin du conseil du 15 décembre.

Quant au fonctionnement de la municipalité, nous tenons à vous préciser que les adjoints réunissent très régulièrement les commissions. Encore faut-il y aller !

Pérorer sur le sort des agents municipaux est un manque de respect, nous le déplorons ; il y a une telle implication de tous pour rendre le meilleur service à la population. Nous sommes étonnés car lors de la visite des services par 2 élus d'opposition, aucun commentaire n'a été formulé ; des propositions ont même été faites et nous les en remercions.

Vous avez dit « délétère » ? C'est vrai que l'opposition sait comment entretenir un tel climat !

Nous sommes optimistes et nous portons de vrais projets pour le territoire avec nos partenaires (État, Région, Département et Communauté de Communes) : une piscine, une salle de spectacle, des rénovations de bourgs-centres ... Voilà une belle illustration du travail pour l'intérêt général !

Belles fêtes de fin d'année !

Les conseillers municipaux qui travaillent à vos côtés !

